

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

5 crédits	30.0 h + 6.0 h	Q1
-----------	----------------	----

Enseignants	Vielle Pascale ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Une première partie du cours, ex-catedra, assurera aux étudiants une formation de base sur : - les notions fondamentales qui permettent de comprendre les objectifs et les valeurs qui sous-tendent les régimes de protection sociale (notamment les notions de " risque " ou " éventualité " social, de redistribution horizontale/verticale, de solidarité, de dé-commodification, d'activation etc) ; - les principales modalités de mise en #uvre de ces objectifs (relatives au financement et aux prestations) : - Les grandes familles de systèmes de protection sociale en Europe, et leurs caractéristiques ; - Le rôle des institutions européennes et internationales (en particulier l'OIT) et leur action en matière de convergence des systèmes de protection sociale ; - Les grandes caractéristiques du système belge de sécurité sociale. Une deuxième partie du cours sera consacrée à l'étude approfondie d'un enjeu spécifique de la protection sociale, à convenir en concertation avec le groupe d'étudiants (par exemple, la flexicurité, le vieillissement démographique, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'Etat social actif, etc) . Elle mobilisera différents outils pédagogiques de nature à assurer une participation active des étudiants, notamment : - exercices en sous-groupes ; - discussions de lectures communes ; - invitation/interpellation d'experts actifs dans le domaine ; - présentation par les étudiants eux-mêmes de certains aspects du domaine retenu ; - organisation d'un atelier public confrontant des acteurs politiques, sociaux, scientifiques, autour du thème retenu.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>La notion de protection sociale connaît des variations et des évolutions remarquables dans le temps et dans l'espace. L'objet de ce cours est d'identifier les invariants de la protection sociale (en particulier ses objectifs de solidarité et de redistribution), tout en appréhendant les différentes modalités de leur mise en #uvre et leurs effets respectifs. Dans cette perspective, on recourra tout particulièrement aux concepts internationaux, européens et comparés de la protection sociale. A la fin de ce cours, les étudiants devront être capables de : - cerner les notions clés qui sont au fondement de la protection sociale, - comprendre les grandes caractéristiques des différents régimes de protection sociale en Europe, - appréhender les défis contemporains auxquels sont confrontés ces régimes - appréhender les réponses que tentent d'apporter à ces défis les institutions européennes et internationales, et les différentes familles de systèmes nationaux. - exercer un regard critique sur le système belge et son évolution.</p> <p>1</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Faculté ou entité en charge:	OPES

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en politique économique et sociale (horaire décalé)	OPES2M	5		